GALILEE
Asset Management

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Galilee Flexible Thematics

FCP géré par GALILEE ASSET MANAGEMENT
Part RC : FR0013241858

https://www.galilee-am.com
Appeler le +33(0).3.90.22.92.60 pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Galilee Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Galilee Asset Management est agréée en France sous le numéro GP 00 023 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 23/03/2026

Avertissement : **Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

En quoi consiste ce produit ?

TYPE

Galilee Flexible Thematics est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français.

DURÉE

La durée de vie de l'OPCVM est de 99 ans.

OBJECTIFS

Le FCP est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence, à travers une gestion flexible, en s'exposant aux marchés d'actions et de taux internationaux par le biais d'investissements en parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA sur la durée de placement recommandée, et de façon accessoire en titres vifs.

L'indicateur de référence est composé de :

- 35% MSCI ACWI 100% Hedged to EUR (Ticker Bloomberg : MACXUIGB)
- 35% MSCI Global Developed Market Corporate and Government Bond Select Index Total Return, Hedged to EUR
- 30% €STR CAPITALISE (Ticker Bloomberg : OISESTR Index)

L'allocation d'actifs et la performance de l'OPCVM peuvent être différentes de celles de l'indicateur de référence. La composition de l'OPCVM peut s'écarter de la répartition de l'indicateur. Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'€STR.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible d'OPCVM, de FIA et/ou de fonds d'investissement. La stratégie utilisée procède des éléments suivants :
- Une définition de l'allocation stratégique de long terme en OPCVM, FIA et/ou fonds d'investissement,
- Une gestion flexible de la construction de portefeuille : une sélection de parts ou actions d'OPCVM, et/ou de FIA et/ou de fonds d'investissement est effectuée en fonction de critères quantitatifs de performances et de volatilité par catégories (géographie, classe d'actifs et thématiques) et qualitatifs (société de gestion, gérant, process).

Les fonds sélectionnés sont classifiés selon les critères de classification suivants : Classes d'actifs, Géographie, Secteurs, Sociétés de gestion, Fonds de la gamme (au sein de la société de gestion). A cette fin, le gérant utilise un process développé en six étapes reposant sur un modèle d'aide à la décision développé par la société de gestion basé sur : une analyse comparative ; une analyse détaillée ; une analyse de la Composition ; une confrontation aux fonds similaires ; un audit de l'Equipe de Gestion et l'insertion en portefeuille.

La construction de ce processus a vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps. Puis, compte-tenu de l'allocation stratégique décidée en comité de gestion de Galilee Asset Management et dans la limite de sa marge de manœuvre, le gérant dispose d'une latitude pour construire son portefeuille. L'allocation du portefeuille est notamment revue à chaque comité de gestion.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 0 % à 100 % aux marchés d'actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :
  - de 0% à 50% aux marchés des actions de pays émergents,
  - de 0% à 30% aux marchés des actions de petite capitalisation (<1 Milliard d'euros).
- De 0 % à 100 % aux instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques y compris de pays émergents, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation. La fourchette de sensibilité de l'OPCVM au risque de taux est comprise entre 0 et + 5.
- De 0% à 100% au risque de change sur les devises hors euro.

Il peut être investi en OPC notamment exposés à la stratégie actions neutre, aux obligations convertibles dont les obligations convertibles contingentes et aux matières premières, et de manière accessoire en actions et en titres de créances et instruments du marché monétaire.

Il peut également intervenir sur les titres intégrant des dérivés, contrats financiers à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux et de change, qui peuvent entrainer une surexposition globale de 70% maximum de l'actif net et dépôts, emprunts d'espèces.

Investisseurs de détails visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial.

Dépositaire du FCP : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale.
Conditions de souscription et rachat : Il est possible d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande. Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 12 heures et exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour. La valeur liquidative est calculée quotidiennement sur la base des cours de clôture de bourse, à l'exception des jours fériés et de fermeture de la Bourse de Paris.

GALILEE
Asset Management

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE

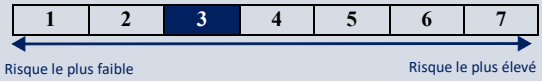

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit durant 5 ans (durée de détention recommandée). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de cet OPCVM par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que cet OPCVM enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé cet OPCVM dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats de l'OPCVM se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Avertissement : certains risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- **Le risque de liquidité** : il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement ;
- **Le risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés :** l'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés ;
- **Risque de contrepartie :** Le risque de contrepartie mesure le risque de perte en cas de défaillance d'une Contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Dans ce cas, la valeur liquidative pourrait baisser.

Cet OPCVM ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario favorable si vous sortez après 5 ans : Ce type de scénario, basé sur la performance du produit et de l'indice de référence, s'est produit pour un investissement entre 2020 et 2025.
Scénario intermédiaire si vous sortez après 5 ans : Ce type de scénario, basé sur la performance du produit et de l'indice de référence, s'est produit pour un investissement entre 2019 et 2024.
Scénario défavorable si vous sortez après 5 ans : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Scénario de tension	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	**6 766,76 €** -32,33%	**6 293,93 €** -8,84%
Défavorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	**8 344,24 €** -16,56%	**9 247,72 €** -1,55%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	**9 988,64 €** -0,11%	**10 721,09 €** 1,40%
Favorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	**11 826,04 €** 18,26%	**11 789,10 €** 3,35%

Que se passe-t-il si Galilee Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Galilee Asset Management. En cas de défaillance de Galilee Asset Management, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

L'investissement dans le Produit ne fait pas l'objet en lui-même d'une couverture ou d'une garantie par un mécanisme national de compensation. La revente des parts, le capital et les revenus du Produit ne sont pas garantis par la Société de Gestion.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) et que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 euros par an sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	499 €	1938 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,05 %	3,52 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,92% avant déduction des coûts et de 1,40% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS

		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	2% maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 200,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	0,00 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,45% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	240,00 €
Coûts de transaction	0,42% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	41,00 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	20% de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence, même si cette performance est négative. Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	18,00 €

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Cet OPCVM est conçu pour un investissement de 5 années minimum pour permettre l'appréciation du capital sur le moyen et long terme tout en se prémunissant contre les aléas du marché à court terme.

Délai de réflexion/rétractation : il n'existe pas de délai de réflexion ou de renonciation pour ce produit.
Frais et pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant échéance de la période de détention recommandée : aucun, vous pouvez effectuer un rachat à tout moment. Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut entraîner une conséquence sur les performances attendues de votre investissement.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez adresser vos réclamations par courrier à l'adresse suivante : GALILEE ASSET MANAGEMENT, 10 boulevard Tauler 67000 STRASBOURG à l'attention du responsable de la conformité et du contrôle interne (RCCI) ou auprès de votre interlocuteur habituel, par téléphone au : +33(0).3.90.22.92.60 ou par mail à l'adresse contact@galilee-am.com.
Si vous n'étiez pas satisfait de la réponse de Galilee Asset Management, vous pouvez demander un avis au médiateur de l'AMF par une demande adressée par courrier à : Autorité des Marchés Financiers – Le médiateur – 17 place de la Bourse – 75082 Paris Cedex 02 ou par voie électronique sur le site internet www.amf-france.org.

Autres informations pertinentes

Nous vous rappelons que le présent document est régulièrement mis à jour et que vous trouverez la dernière version en ligne sur le site internet accompagné des documents légaux (le prospectus, les statuts, le rapport annuel du dernier exercice, le rapport ESG et le présent document d'informations clés en vigueur) à l'adresse https://www.galilee-am.com ou sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion à contact@galilee-am.com.

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur la page dédiée à l'OPCVM sur le site internet de Galilee Asset Management https://www.galilee-am.com/Galilee-Flexible-Thematics. Celles-ci sont présentées pour les 5 dernières années.
Pour de plus amples renseignements sur les caractéristiques ESG, il convient de vous reporter au document précontractuel annexé au prospectus de l'OPCVM disponible sur la page dédiée à l'OPCVM sur le site internet de Galilee Asset Management : https://www.galilee-am.com/Galilee-Flexible-Thematics.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement de l'OPCVM.